



# L'Orchampois

## SOMMAIRE

- Travaux
- Informations diverses
- Comptes rendus des Conseils municipaux

### • Reprise des Marchés :

Notre marché local est de retour, pour la troisième année. La première édition 2022 qui devait se dérouler le 08 avril a malheureusement été annulée à cause d'une météo capricieuse.

Nous espérons vous retrouver nombreux le 13 mai, sous le soleil avec la participation de l'association des parents d'élèves qui nous proposera un excellent repas franc comtois.

Vous pouvez dès à présent noter dans vos agendas les dates du Marché local pour 2022, les vendredis de 17h à 21h :

- ✓ 10 juin
- ✓ 08 juillet
- ✓ 12 août
- ✓ 09 septembre
- ✓ 14 octobre

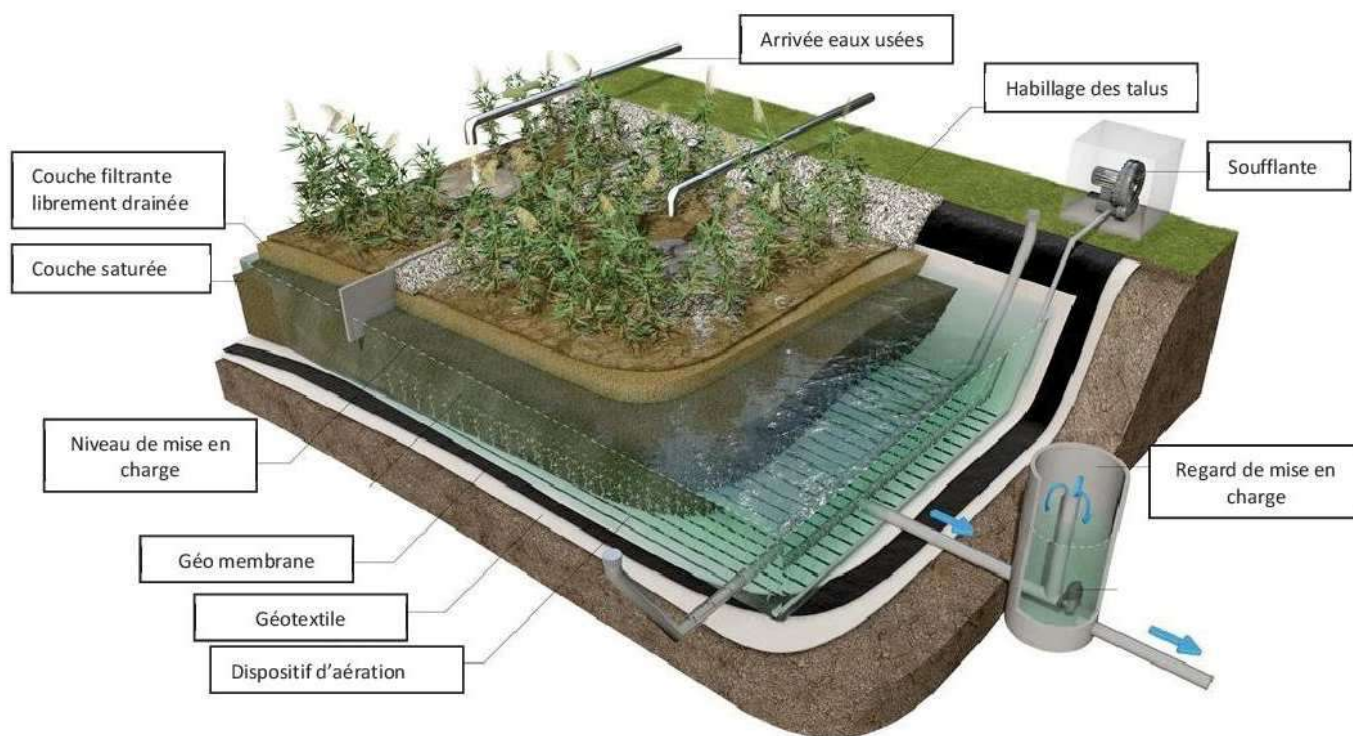


## Travaux

### • Réhabilitation du système d'assainissement collectif :

La première tranche des travaux, consistant à la création de la rhizosph'air et des conduites de transfert entre l'ancienne station qui sera démolie et la nouvelle installation débutera en début d'été.

L'estimation des coûts d'investissement pour la partie STEP s'élève à environ 800 000€ HT.



*Filière Rhizosph'air®, filière brevetée par SYNTEA*

### • Aménagement du parking de la Poste :



L'aménagement du parking de la Poste a débuté début février avec la démolition de l'ancien cabinet dentaire.

Par la suite, un parking perméable sera aménagé avec des dalles engazonnées. Une place de stationnement pour les personnes à mobilité réduite sera créée et la rampe d'accessibilité au local de la Poste sera mise aux normes.

Après consultation de L'ONF, le Cèdre du Liban présentant des fissures et des signes de maladie, son abattage était devenu inévitable, toutefois il sera compensé par la plantation de 5 arbres.

## • Electricité et Eclairage Public :

Dans le dernier bulletin, nous vous avons présenté notre projet de rénovation de notre parc d'éclairage public, notamment les travaux prévus pour 2022.

A ce jour, une première tranche a été réalisée par la société SPIE comprenant :

- La sécurisation de 5 coffrets,
- Le remplacement de 22 luminaires par des LED sur les secteurs rue de la République et Clos Bellevue,
- La sécurisation du renforcement réseau basse tension en remplaçant les fils nus par du fil renforcé et torsadé au niveau de la rue de la République,
- Installation de prises au centre du village pour les futures illuminations des fêtes de fin d'année.



Il est déjà prévu pour la deuxième tranche au profit de l'année 2022, l'échange de 30 lampes dans les secteurs rue de la Bienvenue, Champ Jourdain, rue de la Libération, rue de la Fraternité et finaliser le secteur Clos Bellevue.

Ces aménagements permettront de réduire les consommations d'énergie.

## Informations diverses

### • France services :

**A Orchamps, les postiers sont à vos côtés pour vous guider dans vos démarches administratives en ligne.**

- Une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- Un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- Une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- Des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires
- Point d'accès internet, photocopie, impressions.

**Venir à la maison France Services d'Orchamps :**

**Adresse :** 6, rue Neuve 39700 ORCHAMPS

Il est conseillé d'appeler avant de venir au 03 84 71 39 99

**Horaires d'ouverture** (mêmes horaires que le bureau de Poste) :

Fermé le lundi

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

Le samedi de 9h à 12h



**France  
services**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## • Fleurissement et espaces verts :

En 2021, suite à la volonté de la commission « Cadre de vie » de mettre en place une démarche durable en matière de fleurissement et d'embellissement de notre commune, un certain nombre de jardinières ont été retirées et des vivaces ont été plantées dans celle restantes. La plupart ont résisté à l'hiver et commencent à reverdir.

Cette année, afin de nous conseiller dans cette démarche, nous avons adhéré à l'association Florysage, spécialisée dans les espaces verts et paysagers. Cette structure pourra nous proposer des aménagements, avec des espèces adaptées à notre région, tout en tenant compte des changements climatiques à venir. Une jachère fleurie est en cours de réalisation au niveau de la gare : une trentaine de variétés de fleurs vivaces ou annuelles égaieront cet été ce talus. Des parterres composés d'arbustes et de plantes vivaces verront le jour à l'automne prochain (ou au plus tard au printemps 2023). Ils seront situés aux entrées de la commune. Les arbres de la place centrale seront remplacés par une espèce plus régionale.

Nous continuerons la mise en place du plan de tonte tardive et d'entretien mécanique et manuel des espaces verts, conformément à la réglementation en vigueur sur l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires.

La plantation des bacs à fleurs aura lieu le 21 mai prochain. C'est avec joie que nous accueilleront tous les habitants qui souhaitent y participer. Le rendez-vous est fixé à 9 h 00. Le lieu reste à définir, il sera précisé sur le panneau numérique, sur la page Facebook et sur le site de la mairie. Des vivaces, mais également des annuelles seront plantées, afin d'offrir au regard une plus grande variété de couleur et une durée de fleurissement plus longue.

Mais en dépit de tous les travaux qui pourraient être réalisés, notre cadre de vie ne pourra s'embellir que si chacun s'engage dans une démarche citoyenne de respect mutuel. Nous ne pouvons que déplorer les détritiques et les déjections des animaux de compagnie qui souillent les trottoirs, les bords des rues, le jardin public...

Notre municipalité a à cœur d'améliorer la qualité de vie de tous les habitants. Mais il nous faut trop souvent regretter la perte de certaines valeurs morales et le manque de civisme de certains de nos habitants. Pour autant, notre volonté de construire pour tous un cadre de vie agréable et sécurisant reste entière.



La commission Cadre de Vie

## • Clap de fin pour Orchamps en fête :

À la suite de la démission de son président Olivier VAUTEY, l'association Orchamps en fête organisait une assemblée générale extraordinaire.

Avec le contexte sanitaire que tout le monde connaît, les éditions 2020 et 2021 de la fête patronale du village avaient dû être annulées.

Durant cette réunion plusieurs membres du bureau ont manifesté leur envie de quitter leur fonction. Avant d'envisager les projets pour 2022, un appel à candidatures a été lancé.

Aucun candidat souhaitant occuper les fonctions de président et faute de bénévoles la décision de dissoudre l'association a été entérinée à la majorité des votants.

Il a été également décidé de restituer à la municipalité la subvention de fonctionnement qui avait été attribuée et de faire don du solde du compte d'un montant de 2 425,75€ à l'association sportive du groupe scolaire du Chat Perché d'Orchamps.

La municipalité déplore que le manque de bénévolat conduise à l'abandon de la fête patronale et apportera son soutien à toute structure qui souhaiterait reprendre le flambeau.

## • Trophée de l'agriculture durable :



Alban GUELDRY s'est vu remettre le trophée de l'agriculture durable, le 8 mars 2022 (SCEA Gueldry terre et soleil) par Gérôme FASSET, vice-président du conseil départemental et président de la communauté de communes Jura Nord.

En 2012, ALBAN GUELDRY, alors élève ingénieur agronome à Clermont-Ferrand, reçoit le prix de l'innovation pour son projet de développement de la filière Miscanthus sur la région Auvergne.

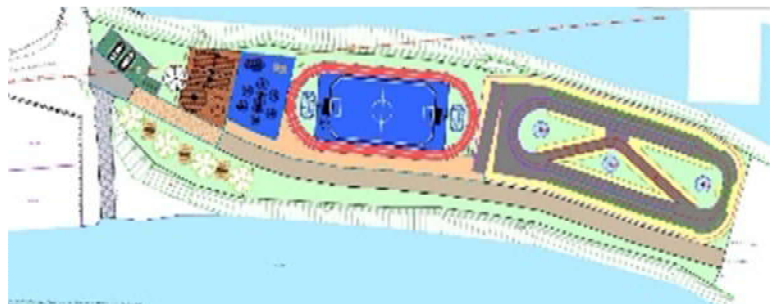
En 2018, Alban a repris l'exploitation familiale et poursuit le développement de cette culture.

Pour plus d'informations, [www.lafermedumiscanthus.fr](http://www.lafermedumiscanthus.fr).

## • Aménagement zone de loisirs :

Notre projet d'aménagement d'une zone de loisirs en lieu et place de notre terrain multisport actuel suit son cours. Le bureau d'étude Lollier nous a présenté un avant-projet sommaire qui nous permet d'avoir une première implantation des infrastructures accompagnée d'une estimation budgétaire.

Nous avons également rencontré l'Agence Nationale du Sport ceci afin d'étudier les différentes pistes de subventionnement. Pour obtenir un maximum d'aides, il sera nécessaire d'établir des conventions d'utilisation et de partenariat avec les différentes associations et l'école.



Ce projet pourra aboutir sous réserve d'obtention desdites subventions et dans le cas d'une orientation favorable, les travaux pourraient débuter en 2023.

## • Un nouvel élan pour la Maison du Patrimoine :

Installée dans ses locaux à Orchamps depuis sa création en 2001, la Maison du Patrimoine repart avec plein de nouveaux projets dans sa besace, après deux années de pause forcée. Nouvelle thématique, conférences, exposition, voyage... mais aussi d'importants travaux de rénovation dans ses locaux : c'est un nouveau souffle pour cette jeune vingtenaire qui œuvre à valoriser le patrimoine local.

Créée en 2001 par des anciens salariés des Tissages et Filatures d'Orchamps, la Maison du Patrimoine à Orchamps s'est donné pour missions de faire connaître, sensibiliser, et informer les habitants du territoire Jura Nord sur le patrimoine local. L'association est hébergée depuis sa création gracieusement par la municipalité d'Orchamps, dans de vastes locaux intégrant les halles. Lancés il y a un mois, d'importants travaux permettront de rénover le site, mais aussi de réorganiser les espaces d'exposition, pour en faire un lieu accueillant ouvert plus régulièrement au public. De nouvelles portes-fenêtres ouvertes sur l'extérieur, des menuiseries intégralement remplacées...



Ces aménagements ouvrent de nouvelles perspectives. « Nous travaillons en ce moment activement à la reconstitution d'une pièce typiquement franc-comtoise, avec ses mobiliers et objets d'antan. Nous aménagerons également un espace bibliothèque, qui pourra être utilisé ponctuellement pour la projection de vidéos pour les scolaires », explique le président Alain Frionnet. « La municipalité d'Ochamps a financé tous les matériaux, mais nous manquions de bras. Je tiens à remercier vivement Jura Nord, ses élus et son service technique, pour l'aide humaine qu'ils nous ont apporté, tant au niveau des travaux, que du déménagement. » C'est en effet un déménagement hors-norme qui s'est déroulé il y a quelques jours.

Le garage, réhabilité, a fait peau neuve pour devenir la pièce dédiée au tissage. Le métier à tisser, colossale machine de quelque 2,5 tonnes, fabriquée en 1959, y a emménagé. Cette pièce est un des derniers vestiges du parc des Tissages Mécaniques d'Orchamps. Il fut le premier objet à être exposé par la Maison du Patrimoine. Un symbole qui incarne plus d'un siècle d'un savoir-faire artisanal, mais aussi une majorité des habitants d'Orchamps qui travaillaient alors aux Tissages.



## CONCESSIONS FUNERAIRE

Le 10 avril 2022

### Commune d'Orchamps

Nous demandons aux personnes titulaires ou responsables des concessions suivantes à prendre contact avec la personne chargée de la gestion du cimetière : 06.75.75.28.59, afin de mettre à jour leur concession.

A défaut de mise à jour, les concessions peuvent être reprises par la commune sans autres formalités.

Liste des concessions concernées :

ARBISIO Gilbert (Anselme Arbisio, Suzanne Salomon) échue depuis 2017  
BABRA Bernard (Albert et Marie Louise Babra) échue depuis 2004  
BAILLY Renée (Alix Bailly) échue depuis 2014  
BAILLY Renée (Léontine Bailly, née Vouillot) échue depuis 2014  
BEURET Madame (Jules et Marguerite Beuret) échue depuis 2005  
BEY Louis (Joseph Tucholsky) échue depuis 2017  
BIDAULT Jeannine (Louis Bidault) échue depuis 2018  
CHARVIEUX Pierre échue depuis 2000  
COURVOISIER Madame (Falconnet Rayrole Duvernoy) échue depuis 1997  
DESGRANGES René (Aimée Dugant) échue depuis 2018  
DESMORTIER Marcel (Daniel, Marcel, Eugénie Desmortier) échue depuis 1984  
FORQUET Camille (famille Forquet) échue depuis 2019  
FOURNIER Berthe (Marcel et Berthe Fournier) échue depuis 2014  
HANSSLER Yvonne (famille Hanssler) échue depuis 2006  
JEANNOT Pierre (Léon Jeannot et famille) échue depuis 2013  
JEUNET Jean (Gabriel et Renée Violet) échue depuis 2012  
MARTIN Maurice (famille) échue depuis 2013  
MENETRIER Louis (Albert, Alphonsine, Louis, Jean Menetrier) échue depuis 2005  
MONTIGNY Yvonne (Albert Montigny) échue depuis 2018  
MUNERET Germaine (Raymond et Germaine Muneret) échue depuis 2011  
MUNERET Germaine (Jeanne Masson et famille) échue depuis 2016  
NARDY Jean (famille) échue depuis 2012  
SERIS Marius (Joseph et Rosalie Seris) échue depuis 2018  
TRIMAILLE Berthe (Marcel, Jean, Berthe Trimaille) échue depuis 2004  
VIAU Alain (Maurice Viau, mort pour la France) échue depuis 2004  
VIOLET Viviane (Mr et Mme Augustin Coronnel) échue depuis 2014  
VUILLEMENOT Louis (sa belle-mère et famille) échue depuis 2011

# Comptes rendus des Conseils municipaux

## Conseil municipal du 20 janvier 2022

### Présents :

Lucette NAEGELLEN, Liliane RELION, Michèle BOUCARD, Edwige VERNEREY, Barbara PANOUILLOT, Régis CHOPIN, André CHARDONNENS, Jean BAUDOT, Jean-Baptiste CHAPUIS, Nicolas JOLY, Olivier DEMANDRE

### Absents excusés :

Aurore GELEY (donne procuration à Olivier DEMANDRE), Géraldine FIGARD (donne procuration à Nicolas JOLY), Thierry ESCODA (donne procuration à Edwige VERNEREY), Valentin MATARESE (donne procuration à Régis CHOPIN), Nathalie TARDY-DEPREZ, Alexandre DUMONT

Secrétaire de séance : Michèle BOUCARD

### Convention avec la commune de Louvatange pour la mise à disposition d'un personnel administratif :

Afin de pallier les différentes absences pour maladie au sein du service administratif, Mme Sylvie ROSSIGNOL vient effectuer des heures de remplacement au secrétariat de notre commune.

Il convient donc de signer une convention de mise à disposition pour ce personnel.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le maire à signer cette convention et tous les documents se référant à ce remplacement.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

### Convention avec l'Etat pour la dématérialisation de la transmission des actes administratifs :

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat a mis en place le dispositif Aides au Contrôle de légalité dématérialisé (ACTES) qui pose les principes de la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité.

Cette dématérialisation permet des échanges plus rapides avec la préfecture, la réception d'un accusé électronique délivré automatiquement et de façon de quasiment immédiate, la réduction des frais postaux, ainsi que l'intégration du contrôle de légalité dans une chaîne complète et ininterrompue.

Le maire propose de signer cette convention avec la Préfecture du Jura.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

### Désaffiliation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole (CAGD) du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (CDGFPT) du Jura :

Ses effectifs dépassant le seuil d'affiliation obligatoire (inférieur ou égal à 350 salariés) la CA du Grand Dole envisage de se désaffilier du CDGFPT.

Le Centre de Gestion précise que ce retrait n'entraînera pas de hausses des cotisations pour les autres collectivités.

Le Conseil Municipal est saisi afin de faire valoir son droit à s'opposer à cette désaffiliation.

Le maire propose de ne pas aller contre la décision de la CAGD, en précisant que les conditions pour qu'elle soit rejetée ne pourraient que très difficilement être réunies.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

### Devis Office National des Forêts (ONF) concernant le programme d'actions 2022.

Un devis d'un montant de 20 270,00 € HT a été transmis à la mairie pour les travaux d'entretien des bois de la commune.



Le maire propose que la commune se réserve le droit de ne pas retenir toutes les propositions et demande à être informé préalablement des interventions en forêt.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

### **Questions diverses :**

- *City Parc :*  
Une rencontre a eu lieu sur le site le mercredi 19 janvier avec l'entreprise Lollier à laquelle le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué.  
Les plans d'implantation vont être modifiés, ainsi que les matériaux préconisés, notamment pour tenir compte de l'écoulement des eaux
- *Travaux d'assainissement : construction du nouvel outil de traitement :*  
Le début des travaux prévus à partir de juillet pourrait être avancé de quelques semaines (avril ou mai)
- *Parking de la poste et réfection des logements communaux 16 rue de la République :*  
Le bureau d'études SICA va lancer la consultation des entreprises.
- *Ossuaire :*  
L'entreprise BOUCON est en attente du couvercle pour terminer la construction.
- *Réunion des présidents d'association :*  
Elle aura lieu le vendredi 4 mars à 20 h 00 à la salle des fêtes
- *Elections 2022 :*  
Les élections présidentielles se dérouleront les dimanches 10 et 24 avril et les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin. Le bureau de vote sera installé à la salle des fêtes

## **Conseil municipal du 24 février 2022**

### **Présents :**

Lucette NAEGELLEN, Liliane RELION, Michèle BOUCARD, Edwige VERNEREY, Géraldine FIGARD, Aurore GELEY, Nathalie TARDY-DEPREZ (sans voix délibérante), Régis CHOPIN, André CHARDONNENS, Jean BAUDOT, Jean-Baptiste CHAPUIS, Nicolas JOLY, Olivier DEMANDRE

### **Absents excusés :**

Barbara PANOUILLOT (donne procuration à Nicolas JOLY), Valentin MATARESE (donne procuration à Régis CHOPIN), Thierry ESCODA, Alexandre DUMONT

**Secrétaire de séance :** Michèle BOUCARD

### **Attribution des marchés pour l'aménagement du parking de la poste :**

Ce marché se compose de 3 lots : maçonnerie, voirie et métallerie.

Pour chaque lot, plusieurs entreprises ont été consultées, mais toutes n'ont pas répondu.

Le bureau d'études (BE) SICA, maître d'œuvre, a été chargé de comparer ces offres.

L'attribution se fait selon le principe du mieux disant, qui reprend plusieurs critères dont le prix et la valeur technique.

Le coût total des travaux (hors maîtrise d'œuvre) s'élève à 62 187,16 € HT soit 74 624,60 € TTC.

Pour la voirie, le BE propose de retenir l'entreprise ROGER MARTIN pour un montant de 45 467,78 € HT, pour maçonnerie l'entreprise SASU RICHARD HUGO pour un montant de 7 864,88 € HT et pour la métallerie, l'entreprise ETS HERNANDEZ pour un montant de 8 854,50 HT.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Attribution des marchés pour la restructuration des logements situés au 16 rue de la République :**

Cette restructuration consiste à modifier le premier étage, en créant 2 logements type F3 à la place du grand logement type F5 existant.

Ce marché se compose de 6 lots : gros-œuvre, menuiserie, plâtrerie peinture, plomberie sanitaire chauffage, électricité VMC et revêtements de sol faïences.

La même démarche que pour le marché du parking de la poste a été entreprise.

Le coût total des travaux (hors maîtrise d'œuvre) s'élève à 90 740,87 € HT soit 99 814,96 € TTC.

Le bureau d'études propose de retenir :

- pour le gros œuvre, l'entreprise SASU RICHARD HUGO pour un montant de 8 527,97 € HT,
- pour la menuiserie, l'entreprise COINCENOT pour un montant de 10 940,86 € HT,
- pour la plâtrerie peinture, l'entreprise FILIPPI SARL pour un montant de 24 364,20 € HT,
- pour la plomberie sanitaire chauffage, l'entreprise FRANC COMTOISE DE CONFORT pour un montant de 27 000,00 € HT,
- pour l'électricité VMC, l'entreprise EIRL PETIT pour un montant de 10 960,00 € HT
- pour le revêtement de sols faïence, l'entreprise GRILEDDO SARL pour un montant de 8 947,84 € HT.

Les travaux devraient commencer à la mi-avril ou début mai.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **Demande d'une subvention de l'école du Chat Perché pour une classe découverte à Quiberon :**

Une classe découverte sera organisée en juin pour les classes de CE1, CM1 et CM2. Elle concernera 54 enfants dont 41 d'Orchamps. Le coût est de 470,00 € par élève.

L'école a déjà organisé une vente de gâteaux et une autre action est prévue. La Communauté de Communes Jura Nord (CCJN) attribue 15,00 € par enfant, l'Association Scolaire 40,00 € et l'Association des Parents d'Elèves (APE) finance ce projet à hauteur de 3 000,00 €.

La directrice de l'école demande une subvention exceptionnelle à la commune pour financer ce séjour.

Après en avoir délibéré avec les membres du conseil, le maire propose la somme de 700,00 €.

Mesdames Géraldine FIGARD et Aurore GELEY ne participent pas au vote.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des votants

#### **Questions diverses :**

- *Elections présidentielles et législatives*

La commune souhaite utiliser le logiciel EIREL pour la déclaration des résultats. Mme Michèle BOUCARD est chargée, en tant que référent, de sa mise en place.

- *Ouverture du camping*

Elle est fixée au 7 mai. Une nouvelle signalétique va être mise en place aux entrées du village.

## Conseil municipal du 02 avril 2022

### Présents :

Lucette NAEGELLEN, Barbara PANOUILLOT, Liliane RELION, Michèle BOUCARD, Edwige VERNEREY, Géraldine FIGARD, Nathalie TARDY-DEPREZ (sans voix délibérante), Régis CHOPIN, André CHARDONNENS, Nicolas JOLY,

### Absents excusés :

Aurore GELEY (donne procuration à Géraldine FIGARD), Jeannot BAUDOT (donne procuration à Olivier DEMANDRE), Nicolas JOLY (donne procuration à Lucette NAEGELLEN), Jean-Baptiste CHAPUIS (donne procuration à Régis CHOPIN), Thierry ESCODA (donne procuration à Edwige VERNEREY), Valentin MATARESE, Alexandre DUMONT

Secrétaire de séance : Michèle BOUCARD

### Approbation du compte de gestion année 2021 : budget général et budget réseaux et communications électroniques (RCE) :

Le maire présente, pour chaque budget, les comptes de gestion de l'exercice 2021, divisés en section de fonctionnement et section d'investissement et fourni par le trésorier du trésor public.

Le Conseil Municipal n'émet ni observation, ni réserve et approuve ces comptes à l'unanimité.

### Approbation des comptes administratifs année 2021 : budget général et budget RCE :

Conformément à la réglementation, la maire quitte les débats.

Olivier DEMANDRE, 3<sup>ème</sup> adjoint, présente les comptes administratifs qui sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

### Affectation du résultat de la section fonctionnement de l'année 2021 du budget général :

La section de fonctionnement a généré un excédent de : + 862 234,77 €

La section d'investissement a généré un déficit de : - 252 486, 40 €

Le maire propose d'affecter l'excédent de la section fonctionnement comme suite :

- En investissement, dans le compte « excédents de fonctionnement capitalisés » pour 252 486,40 €
- En fonctionnement, dans le compte de « fonctionnement reporté » pour 609 748,37 €

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité

### Vote des taux des taxes locales et des budgets année 2022 :

Pour mémoire depuis 2021, suite à la refonte de la fiscalité locale, la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) a été transférée aux communes.

Un nouveau taux de référence a été mis en place, en additionnant les taux 2020 soit 15,34 % (part communale) et 24,37% (part départementale), soit un taux pour 2021 de 39,70 %.

Le taux de la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFPNB) : s'élevait quant à lui à 19,37 en 2021.

Le maire propose de ne pas augmenter les taux pour l'année 2022.

A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Les budgets 2022 ont été établis comme suit :

#### *Budget général :*

Fonctionnement recettes : 1 444 369,37 €

Fonctionnement dépenses : 1 444 369,37 €

Investissement recettes : 1 577 396,36 €

Investissement dépenses : 1 577 396,36 €

#### *Budget RCE :*

Fonctionnement recettes : 4 616,00 €  
Fonctionnement dépenses : 4 616,00 €  
Investissement recettes : 60 129,06 €  
Investissement dépenses : 54 129,06 €

Ce budget est voté en suréquilibre, ce qui est fiscalement autorisé.

#### **Attribution du marché pour le remplacement des fenêtres du bâtiment communal utilisé par la Maison du Patrimoine :**

Deux entreprises ont été consultées pour ces travaux.

Le devis de l'entreprise menuiserie COINCENOT se monte à la somme de 19 063,16 € HT (20 111,63 € TTC) et celui de l'entreprise PILLOT fermetures à 16 789,24 € HT (17 712,65 € TTC).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient à l'unanimité l'offre de l'entreprise PILLOT fermetures.

#### **Demande de subvention au titre des amendes de police pour l'aménagement du parking de la poste :**

Ce projet d'aménagement a un coût de travaux (maîtrise d'œuvre incluse) de 52 367,78 € HT.

Afin de le financer, il est proposé au Conseil Municipal de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police. Cette participation est estimée à hauteur de 25 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette demande de subvention et annule la délibération N° 2021.07.02, qui approuvait une précédente demande au titre de la Dotation de Solidarité des Territoires (DST) pour ce même projet.

#### **Création d'un ossuaire :**

Dans le cadre de la gestion du cimetière municipal, la création d'un ossuaire est décidée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Il sera créé sur l'emplacement d'une ancienne chapelle tombée en ruine, située dans l'angle nord-ouest du vieux cimetière. Cet ossuaire est destiné à recueillir les restes des corps inhumés dans des concessions temporaires échues et non renouvelées mais également, dans le cas d'une concession perpétuelle, lorsqu'un état d'abandon a été constaté.

Des devis concernant le relevage des sépultures vont être demandés.

#### **Demande de subvention de l'ADMR Nord Jura (service d'aide à domicile en milieu rural):**

Cette association a besoin de changer son véhicule « portage de repas ». Le coût de ce remplacement est de 31 800,00 €.

Par 9 voix pour, 4 abstentions et 1 voix contre, le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle pour un montant de 500,00 €.

*Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à ces publications.*